



MUNICIPALITÉ DE CHERTSEY

AVIS PUBLIC

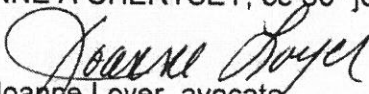
EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE QUE :

LORS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 21 JANVIER 2019, LE RÈGLEMENT SUIVANT A DÛMENT ÉTÉ ADOPTÉ :

Règlement 544-2019 décrétant l'imposition des taxes et compensations pour l'exercice financier 2019

LES PERSONNES INTÉRESSÉES À CONSULTER CE RÈGLEMENT PEUVENT LE FAIRE, EN S'ADRESSANT À L'HÔTEL DE VILLE DURANT LES HEURES D'OUVERTURE, DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 H À 16 H OU SUR LE SITE INTERNET AU WWW.CHERTSEY.CA

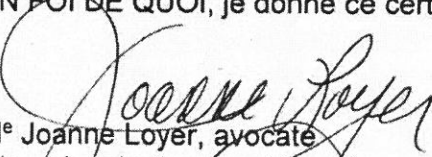
DONNÉ À CHERTSEY, ce 30^e jour du mois de janvier 2019.


M^e Joanne Loyer, avocate
Directrice du Service du greffe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Joanne Loyer, directrice du Service du greffe de la municipalité de Chertsey, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie aux deux endroits désignés par le conseil, le 30^e jour du mois de janvier 2019, entre 9 h et 16 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 30^e jour du mois de janvier 2019.


M^e Joanne Loyer, avocate
Directrice du Service du greffe